Organisation des études

Organisation L.M.D.

Afin d'harmoniser les cursus d'enseignement supérieurs européens, le cursus universitaire français s'organise autour de trois diplômes nationaux : la Licence, le Master et le Doctorat. Cette organisation, dite L.M.D., permet de faciliter la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre discipline et entre formation générales et professionnelles.

La Licence

Le diplôme de licence se prépare en 6 semestres (3 ans). Il correspond à un diplôme bac +3.

Le début de la formation est constitué d'un socle pluridisciplinaire commun à plusieurs mentions de licence et de licence professionnelle. Les enseignements se spécialisent ensuite progressivement. Les étudiantes et étudiants ont la possibilité d'effectuer leur choix d'orientation définitif à plusieurs moments de la formation, y compris vers une licence professionnelle.

La licence professionnelle est ainsi un débouché naturel pour les étudiantes et étudiants de licence, choisi en fonction de leur projet personnel et professionnel, suite à leur deuxième année de licence.

Le Master

Le diplôme de master se prépare en 4 semestres (2 ans). Il correspond à un diplôme bac +5.

À l'issue de la licence, les étudiantes et étudiants peuvent préparer le diplôme de master qui répondent à deux objectifs :

- préparer les étudiantes et étudiants à se destiner à la recherche
- leur offrir un parcours menant à une qualification et une insertion professionnelle de haut niveau.

Le Doctorat

Le diplôme de doctorat se prépare généralement en 3 ans. Il correspond à un diplôme bac +8.

Tous les étudiants et étudiantes titulaires du grade de Master peuvent se porter candidats à une inscription en thèse de doctorat, qu'ils ou elles aient obtenu un diplôme de master, ou qu'ils ou elles soient titulaires d'un titre d'ingénieur ou un diplôme d'école supérieure de commerce conférant le grade de Master.

Plus d'information sur le doctorat

Les crédits ECTS

Les ECTS (European Credits Transfer System) ont pour but de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre des programmes ERASMUS. Il est proportionnel au volume de travail à fournir et permettent de mesurer le niveau atteint.

Ils se comptabilisent de la manière suivante :

- 1 an = 60 crédits (soit 1500 à 1800 heures de travail donc 30 crédits par semestre)
- 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

La licence correspond à 180 crédits ECTS (ou 6 semestres d'études validés).

Un master correspond à 120 crédits ECTS (ou 4 semestres d'études validés).
En tout, à la fin de votre master, vous aurez donc validé 300 crédits ECTS.

Architecture de la licence

La licence est organisée dans une démarche d'appropriation progressive des compétences et connaissances disciplinaires (environ **20h de cours/semaine**) : la **première année** est une année de **découverte** des disciplines, la **deuxième** une **année** de **développement**, la **troisième** une **année** de **renforcement**.

À chaque semestre, plusieurs unités d'enseignements sont proposées. Certains enseignements sont imposés, d'autres sont à choix et permettent la construction d'un parcours de formation et d'un parcours professionnel.

Licence 1

Lors de la semaine d'accueil (journées d'information organisées début septembre), des conférences et rencontres avec les enseignant·es responsables permettent aux étudiants et étudiantes de mieux se repérer et d'opérer des choix réfléchis lors des inscriptions aux enseignements.